

**FICHE DE POSTE N°15a**  
**CHARGE(E) DE MISSION ACADEMIQUE AUTISME**

<b>Établissement</b>	Rectorat Paris
<b>Nature du poste</b>	Chargé(é) de Mission du Conseiller technique ASH
<b>Intitulé du poste</b>	Chargé(e) de Mission Autisme du Conseiller technique ASH
<b>Qualification demandée</b>	Etre titulaire du CAPPEI DU autisme souhaité
<b>Nombre d'heure</b>	Temps plein
<b>Lieux d'exercice</b>	Service de L'Ecole Inclusive au Rectorat et ensemble de l'académie
<b>Autorité hiérarchique</b>	IEN Conseiller technique ASH du Recteur de l'académie de Paris.

**DESCRIPTION DES MISSIONS :**

A la rentrée 2022, le Conseiller Technique ASH responsable du Service de l'Ecole Inclusive de l'Académie de Paris prendra sous son pilotage le suivi de la scolarisation des élèves avec TSA qui jusqu'alors était répartie entre ASH 1, ASH2 et ASH3 en fonction des modalités de scolarisation des élèves. L'enjeu de cette transformation est de permettre un suivi des parcours au plus près des besoins des élèves et de construire une offre cohérente de réponses.

A la rentrée 2020, l'académie de Paris scolarise 1334 élèves avec TSA : 794 dans le 1<sup>er</sup> degré, 540 dans le second degré.

Dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme 2018-2022 et de la circulaire de rentrée 2019 « Ecole Inclusive », l'académie :

- est montée en charge dans la création de dispositifs de scolarisation des élèves avec TSA : 13 ULIS TSA, 2 UEMA, 4 UEEA et *a minima* 3 nouvelles UEMA/UEEA jusqu'à la rentrée 2022,
- a permis le déploiement du protocole expérimental « numérique et TSA »,
- a agréé 13 associations spécialisées dans l'accompagnement des élèves avec TSA et engagé le recrutement d'AESH dédiés,
- a pour objectif de continuer à développer des partenariats innovants en matière de scolarisation des élèves avec TSA en lien avec la délégation interministérielle, l'ARS, les associations gestionnaires du médico-social et la ville de Paris.

L'ambition de l'académie est de renforcer le suivi des parcours des élèves avec TSA, de mieux accompagner les enseignants dans la scolarisation de ces élèves, de suivre au plus près les dispositifs dédiés et de poursuivre le développement de la création de dispositifs spécifiques et de soutien à l'accessibilité en milieu ordinaire.

**Principales missions :**

**1) En direction des élèves**

- Suivi des accompagnements d'élèves avec TSA liés à une association agréée par le rectorat de Paris
- Suivi des situations complexes d'élèves avec TSA scolarisés en établissement ordinaire,
- Régulation avec le professeur ressource TSA et l'enseignant spécialisé mis à la disposition du CRAIF,
- Suivi des parcours de scolarisation des élèves avec TSA au sein des dispositifs (UEMA, UEEA, ULIS, DAR).

**2) En direction des personnels**

- Participation à la formation initiale des personnels de direction, des assistantes sociales, des infirmières et à la formation statutaire des directeurs d'école,
- Animation du groupe de travail académique TSA,

- Aide et conseil auprès du Conseiller Technique ASH,
  - Formation et sensibilisation des équipes enseignantes du 1<sup>er</sup> comme du 2<sup>nd</sup> degrés.
- 3) En direction des partenaires**
- Suivi des dispositifs partagés Education nationale /ESMS pour la scolarisation des élèves avec TSA,
  - Lien avec les associations de parents d'enfants avec TSA.
- 4) Au sein du SEI**
- Appui aux circonscriptions ASH1, ASH2, ASH3.

## **PROFIL DE COMPETENCES :**

### **Le/La candidat(e) devra posséder :**

- une connaissance des enjeux et concepts de la loi de février 2005 et ses incidences sur la scolarisation des élèves en situation de handicap,
- des connaissances sur les circulaires et instructions interministérielles qui régissent la scolarisation des élèves en situation de handicap et les procédures d'orientation,
- des connaissances concernant la stratégie autisme 2017-2022,
- des connaissances concernant le profil des élèves avec TSA.
- une connaissance de l'organisation du 1<sup>er</sup> degré (écoles, IEN...) et du 2<sup>nd</sup> degré (EPLE),
- une connaissance des principales caractéristiques des établissements sanitaires et médico-sociaux,
- une connaissance du Service de l'Ecole Inclusive (ASH1, ASH2 et ASH3).

### **Le/La candidat (e) devra faire preuve de :**

- capacités à travailler en équipe (Service de l'Ecole Inclusive, IEN, chefs d'établissements, pilotes de PIAL, DAFOR...),
- compétences pour travailler avec des partenaires hors Education nationale (MDPH, ARS, établissements médico-sociaux, associations...),
- capacités de gestion et d'animation de groupes,
- qualités relationnelles, de distanciation et de saisie des enjeux dans un contexte partenarial,
- qualités de déontologie, de discrétion professionnelle, de loyauté et de disponibilité,
- capacités à rendre compte du travail en cours ou effectué.

## **CANDIDATURE :**

Les professeurs intéressés voudront bien adresser un dossier de candidature composé :

- d'une lettre de motivation dans laquelle seront précisés les éléments du parcours professionnel et les dynamiques dans lesquelles les professeurs s'engageront sur ce poste ;
- d'un curriculum-vitae ;
- d'une fiche de candidature remplie.

## **CONTACTS :**

Les candidatures seront adressées à :

- A la division des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré public : [mvt1degre@ac-paris.fr](mailto:mvt1degre@ac-paris.fr)
- En copie à Patrick FONTAINE, Conseiller technique ASH, à l'adresse suivante : [conseiller.technique.ash@ac-paris.fr](mailto:conseiller.technique.ash@ac-paris.fr)